

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Votants
	14	12	14

Le Conseil Municipal de la Commune d'AVEIZIEUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire le mardi 28 novembre 2017 à 20 heures 15 minutes, salle des délibérations du Conseil.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2017.

Etaient présents :

M. Sylvain DARDOULLIER – Maire.

M. Jean-Marc CHOMAT, M. Jean-Pierre BREBIS, Mme Thérèse NEEL, Mme Carole GORAND – Adjoints.

M. René DUMAS, M. Jacky SOULAS, Mme Irène MOUNIER, Mme Maryse BARRIER, Mme Florence BUISSON-DEJOB, Mme Sandrine PUSTELNIK, M. Maxime BRUN - Conseillers Municipaux.

Etaient absent excusés : Mme Aurélie GROUSSON, M. Anthony GUILLOT.

Procurations de vote : Mme Aurélie GROUSSON à M. Maxime BRUN, M. Anthony GUILLOT à M. Jean-Pierre BREBIS.

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Mme Sandrine PUSTELNIK.

Délibération n° 2017-077

**Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public
de l'assainissement collectif 2016**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L. 2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ ADOPTE le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif 2016,
- ✓ DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- ✓ DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010,
- ✓ DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200107-20171128-2017-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2017
Affichage : 11/12/2017

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie et expédition conformes
Fait à AVEIZIEUX, le 05/12/2017
Sylvain DARDOULLIER, Maire
et Conseiller départemental,

